

Informations de base	
1996/2059(COS) COS - Procédure sur un document stratégique (historique)	Procédure terminée
Institut Monétaire Européen IME. 2ème rapport annuel 1995 Subject 5.20.01 Coordination des politiques monétaires, Institut monétaire européen (IME), Union économique et monétaire (UEM)	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Economique, monétaire et politique industrielle	GASÒLIBA I BÖHM Carles-Alfred (ELDR)	05/02/1996
Conseil de l'Union européenne			

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
28/03/1996	Publication du document de base non-législatif	N4-0228/1996	Résumé
18/04/1996	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
29/05/1996	Vote en commission		Résumé
29/05/1996	Dépôt du rapport de la commission	A4-0180/1996	
18/06/1996	Débat en plénière		
18/06/1996	Fin de la procédure au Parlement		
08/07/1996	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	1996/2059(COS)
Type de procédure	COS - Procédure sur un document stratégique (historique)
Sous-type de procédure	Document stratégique de la Commission
Base juridique	Règlement du Parlement EP 148
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ECON/4/07764

--

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A4-0180/1996 JO C 198 08.07.1996, p. 0004	29/05/1996	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T4-0330/1996 JO C 198 08.07.1996, p. 0019-0047	18/06/1996	Résumé
Autres Institutions et organes				
Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
ECB	Document de base non législatif	N4-0228/1996	28/03/1996	Résumé

Institut Monétaire Européen IME. 2ème rapport annuel 1995

1996/2059(COS) - 18/06/1996 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté le rapport de M. Carles Alfred GASOLIBA I BÖHM (ELDR) sur le rapport annuel 1995 de Institut monétaire européen. Il estime que l'analyse de la situation n'apporte aucune nouvelle information au regard du rapport économique annuel 1996 de la Commission et souligne même qu'il existe certaines contradictions quant aux explications relatives au ralentissement de l'activité économique. Le PE se félicite toutefois du rapport de l'IME car il s'agit d'un document utile et approfondi sur l'état d'avancement des travaux préparatoires en vue de l'UEM, et il accueille favorablement la proposition du Président Lamfalussy, concernant la publication de rapports semestriels sur les activités conduites par l'IME.

- Sur le rôle de l'IME : le rapport invite l'IME à jouer un rôle plus actif en matière de coordination de la politique monétaire des Etats membres, à poursuivre une coopération étroite avec les autres institutions européennes et à renforcer les relations avec les différentes institutions financières afin de permettre un travail efficace de la future BCE dans ce domaine. - Sur la monnaie unique : selon le PE, la participation de toutes les monnaies de l'UE au mécanisme de change européen est une condition impérative pour garantir le fonctionnement correct du marché unique et assurer la transition vers l'UEM. D'ici au 31/12/1996, comme cela est prévu dans ses statuts, l'IME doit définir les instruments et les procédures nécessaires à la conduite d'une politique de change unique. - Sur les déficits publics : le PE rappelle que si l'assainissement des finances publiques est une condition nécessaire pour la réalisation de l'union monétaire, cela ne doit pas se faire aux dépens des investissements publics et privés en matière d'infrastructure et de ressources humaines. Le PE souhaite également que le public soit associé au processus de préparation en ce qui concerne la production des billets en euro. A cet égard, il serait très utile d'instituer une coordination étroite avec la campagne d'information dans ce domaine. Enfin, le PE demande que le prochain rapport annuel présente une analyse et une évaluation détaillées des conséquences des fluctuations de change sur les échanges commerciaux, l'investissement, la croissance et l'emploi, et de dans une optique tant macro-économique que micro-économique.

Institut Monétaire Européen IME. 2ème rapport annuel 1995

1996/2059(COS) - 28/03/1996 - Document de base non législatif

OBJECTIF : avec son second rapport annuel (1995), l'Institut monétaire européen (IME) fait le point sur la manière dont il s'acquitte de la mission dont il est investi de préparer l'UEM et sur les résultats des économies dans les pays de l'UE. CONTENU : le rapport souligne que l'IME a respecté le calendrier des travaux préparatoires qui lui impose de déterminer avec précision le cadre réglementaire, organisationnel et logistique dans lequel le Système européen de banques centrales remplira ses fonctions dans la phase 3. Parmi les résultats acquis, il cite : - le rapport de l'IME intitulé "le passage à la monnaie unique", qui est à la base du projet présenté en décembre 1995 au Conseil européen de Madrid, où ce projet a été adopté ; - les travaux relatifs aux instruments de la politique monétaire ; - les progrès effectués en matière de systèmes de paiement (accord sur le système "TARGET" combinaison de systèmes à règlement brut en temps réel interconnectés). L'IME a également avancé dans la préparation de l'établissement de statistiques couvrant l'ensemble de l'UE et d'une politique de change unique, dans les travaux préparatoires à la fabrication de billets de banque européens et dans le domaine de l'harmonisation des règles et principes comptables. A l'ordre du jour de 1996 figurent en priorité absolue les progrès à réaliser dans la définition de la coopération, sur le plan de la politique monétaire et de change, entre les pays qui feront partie dès le début de la zone euro et les autres pays de l'UE, ainsi que dans la formulation d'une stratégie monétaire appropriée pour la Banque centrale européenne. Outre les travaux préparatoires à la phase 3, l'IME a aussi pour mission, dans la phase 2, de renforcer la coopération entre les banques centrales nationales et la coordination des politiques monétaires dans la poursuite de l'objectif de stabilité des prix. Il a également un rôle important à jouer dans l'évaluation du processus de convergence. A cet égard, le rapport note que les pays de l'UE ont sensiblement progressé dans la voie de la réduction de l'inflation et de la stabilité des prix et que globalement, les politiques monétaires axées sur l'objectif de stabilité des prix ont contribué à un recul général de l'inflation. Les taux d'intérêt à long terme ont diminué pour l'ensemble de l'année, retrouvant l'orientation à la baisse qu'ils marquaient depuis 1990. Enfin, après la phase d'instabilité des premiers mois, la situation sur le front des changes est revenue au calme. Cependant, la clé de la convergence demeure la politique budgétaire. Les déficits enregistrés dans la plupart des pays membres dépassent largement le niveau de 3% du PIB

et sont donc excessifs. En outre, dans plusieurs cas, le ratio de la dette se situe au-dessus de la valeur de référence de 60% et continue, en moyenne, d'augmenter. L'IME estime que les difficultés économiques actuelles ne sont pas une raison pour différer l'adoption des mesures de redressement qui s'imposent. Une politique d'assainissement des finances publiques, axée essentiellement sur une réduction des dépenses, plutôt que sur un relèvement des impôts, reste indispensable pour alléger la charge des intérêts de la dette, faire face aux difficultés qu'entraînera à long terme le vieillissement des populations et tirer profit de la reprise annoncée de la croissance.